

Daignez enfin accepter l'offrande de tout ce que Nous avons et de tout ce que Nous sommes, afin que déchargé du lourd fardeau que Nous avons porté jusqu'ici, par obéissance à la Ste. Eglise que vous aimez tant, Nous puissions, dans la retraite, expier toutes les fautes de la vie passée pour qu'étant purifié de toute tache et souillure, Nous puissions entrer dans le Ciel dont vous êtes la Porte, pour jouir du bonheur éternel en votre présence et en la compagnie de tous les Anges et de tous les Saints. *Ainsi soit-il.*

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les Eglises dans lesquelles se fait l'Office public et au Chapitre de toutes les Communautés Religieuses, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le huit Septembre, mil huit cent soixante-seize, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire.

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

L. † S.

Par Monseigneur,

J. O. PARÉ, Chan. Secrétaire.

---